

FAQ

CONSULTATION NATIONALE DES 6/18 ANS D'UNICEF FRANCE 2020-21

Est-il possible de remplir en plusieurs fois le questionnaire en ligne ?

Pour maintenir l'anonymat des réponses et ne pas collecter de données personnelles, le site www.jeparledemesdroits.fr ne permet pas de créer de compte et donc de revenir sur son questionnaire en cours.

Il y a toutefois une solution pour contourner le problème : l'enregistrement des réponses se fait par chapitre ("Ma vie de tous les jours", "ma santé"...). Un participant peut donc remplir un chapitre, le valider, puis quitter complètement et revenir plus tard compléter un autre chapitre. Il devra toutefois remettre ses informations d'identification (genre, code postal etc).

Puis-je obtenir les résultats spécifiques de ma ville/mon établissement ?

Nous pouvons fournir gratuitement des résultats locaux (c'est-à-dire les réponses à chaque question, croisées avec le genre et l'âge des participants, sans analyse approfondie). Il y a deux conditions pour cela :

- il faut idéalement un minimum de **200 réponses** (dans un souci de significativité des résultats)
- il faut que votre collectivité ou structure soit **identifiable** : la manière la plus simple est via le code postal, qui est indiqué dans les questionnaires papier et en ligne. Si jamais vous souhaitez les résultats d'un établissement particulier, cela n'est possible que via les questionnaires papier. En effet nous avons joint aux colis de questionnaires une fiche de suivi qui permet de reconnaître votre structure, si vous nous retournez bien la fiche avec les questionnaires remplis.

A la fin de la Consultation, nous prendrons contact avec tous les participants pour voir qui peut et souhaite obtenir ses résultats locaux.

Comment faire pour éviter les questions 13-18 ans, souvent difficiles, qui sont visibles par les plus jeunes sur les questionnaires papier ?

Compte tenu de l'ampleur du déploiement de la Consultation (près de 40 000 questionnaires distribués pour l'édition 2021), la création de 2 livrets n'était pas envisagée pour des raisons pratiques : le livret unique permet à chaque structure ou collectivité participante de gérer son stock de questionnaires au mieux, en le répartissant en fonction des besoins.

Nous avons conscience que certaines questions destinées aux 13-18 ans sont difficiles, mais elles sont aussi une réalité que nous ne pouvons pas occulter, et la Consultation nationale a pour objectif de permettre aux ados et aux enfants d'exprimer anonymement tous les aspects de leur quotidien.

Pour les plus jeunes, nous recommandons vivement un remplissage en groupe, par sessions courtes, avec un accompagnateur à même de répondre aux questions éventuelles des enfants.

Les parties ados peuvent si besoin être masquées le temps du remplissage (papier dessus par exemple, avec un scotch qui peut être enlevé). Attention toutefois : comme les questionnaires sont traités numériquement par un prestataire, ils ne pourront pas être analysés s'ils sont modifiés, déchirés etc.

